

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

ARRONDISSEMENT DE MURET

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 24 octobre 2023
D 2023_10_02

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Montesquieu-Volvestre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

Date de convocation : le jeudi 12 octobre 2023

Présents : J.ANDREU – G.BARTHET – J.BERDOU – L.BLANC – J.BOURHIS – P.CRABE – O.DUPUY – J-M.EYCHENNE – J.GUITTON-BOUCART – A.LABORDE – A.MATHIS – F.PUGET – O.RIZZOLA – H.RUQUET.

Absents excusés : M.ANDRE – C.ANGLADE – H J.ROESING – D.SOULA – M.VARANDES.

Secrétaire de séance : J.GUITTON-BOUCART

Le quorum est donc déclaré atteint et le Conseil peut normalement siéger

Objet : Propositions budgétaires 2024- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile- Tarif

Monsieur le Président donne lecture des propositions budgétaires 2024 et du rapport budgétaire pour le service d'aide et d'accompagnement à domicile. Le tarif horaire calculé s'élève à 24.01 euros.

Après délibération, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

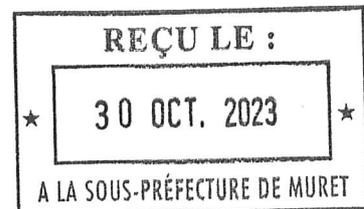
Article 1 : Vote et accepte les propositions budgétaires 2024.

Article 2 : Valide le tarif horaire à 24.01 euros.

Article 3 : Autorise Monsieur le Président à transmettre ces documents au Conseil Départemental de la Haute-Garonne et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Délibération prise à l'unanimité des membres présents

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Suffrages exprimés
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président
Guy BARTHET



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification du